

L'actualité en bref !

BE 26 000 Boîtes de plus à fabriquer !

En CE extra, la direction annonce qu'une hausse subite des demandes clients imposent une modifications dans l'organisation de la production pour BE.

26 000 BE de plus qu'initialement prévu au cumul sur les 4 prochains mois.

- Le VSD4 et la nuit permanente seront renforcés début mai
- La ligne 1 de l'assemblage en BE sera remise en production
- Des mouvements de MC vers BE seront proposés (15 personnes)
- Recrutement de 40 intérimaires

BE assemblage et usinage

H+ 24 avril NP

H+ 25 avril D01

H+ obligatoire 8 mai (payé avec majoration)
pour D1 et en volontariat en d2 (pour l'instant)

H+ vendredi 22 mai NP et 23 mai D1

Merci les signataires du NCS !

Pour le calendrier de juin, la direction ne dit rien, mais il faut s'attendre à des samedis gratos à la volée, car l'embauche de 40 intérimaires ne suffira pas!

La hausse des demandes clients est une bonne nouvelle, mais cela ne doit se traduire pour les travailleurs par des semaines à rallonges et des conditions de travaux dégradés !

Les installations seront-elle en capacité d'assurer la fabrication ?

Car malheureusement avec les périodes d'économie successives et la baisse drastique

des effectifs notamment en maintenance rien n'est certain !

La signature du NCS (signé par tous sauf, la CGT) avec le départ des anciens sans embauche en CDI pour les remplacer, va sans aucun doute nous mettre en difficulté !

Pour ceux qui avaient encore l'espoir d'obtenir la semaine 30 ou 34 accolé aux congés, c'est rappé ! Remerciez les signataires de l'accord temps de travail !

POLARIS, la CGT seule à s'opposer !

C'est une menace de plus qui pèse sur tous nos emplois eu supplément des PSE, restructurations et compactages en cours y compris sur ceux de la sous-traitance ou des fournisseurs, sans oublier nos conditions de travail.

Ainsi, sur le temps et le trajet, des salariés seraient invités à parcourir des milliers de kilomètres par an pour effectuer leurs taches.

Ce projet de regroupement ne servira au final qu'à aggraver encore plus la casse de nombreux services des trois usines, intensifiant la baisse des effectifs du groupe.

Après la flexibilité à tout va des horaires par les H+, et les accords antisociaux de « compétitivité – performance » la direction du groupe veut imposer la flexibilité des lieux de travail par la mobilité forcée.

Nul doute que des pressions vont s'exercer sur les salariés pour leur faire accepter la mobilité inter sites.



la CGC !?

L'externalisation va s'accélérer et des métiers seront vendus au plus offrant comme les gardiens pompiers qui se voient proposer des postes chez SECURITAS avec des salaires 20% moindre ! Ou le secteur fluide ou des rumeurs persistantes évoquent la vente à SUEZ etc...

Pour l'instant les 3 sites ont des statuts et des structures différentes, ce qui nous sauve d'une mutation obligatoire !



Mais la direction vient d'annoncer qu'un groupe de travail instruit des analyses pour une évolution de la structure juridique !!

POLARIS n'est que l'arbre qui cache la forêt, la direction précise qu'en parallèle d'autres études sont en cours sur d'autres pistes de réflexions concernant les restructurations de la fabrication et de la maintenance !

La CGT seule à s'opposer à ces menaces de mobilités accrues et à donner un avis défavorable à ce nouveau projet de compression des effectifs au nom de la rentabilité financière.

Les autres organisations se sont abstenues ou ont été favorable comme

Non au licenciement de Greg !

(suite)

Les faits (rappel) :

À la demande de Philippe HEYSCK, Grégory GALAN s'est rendu à l'accueil et lui a proposé avec son accord de l'accompagner à l'infirmerie. Ce qu'il a fait, mais évidemment contre la volonté du RU de l'accueil.

Grégory est membre CGT au CHSCT. Il a fait ce que tout élu du personnel est censé faire: prendre la défense et aider un salarié, à qui la direction veut faire la peau....

La direction, n'accepte pas qu'on lui mette des bâtons dans les roues, vexée que Grégory ait enrayé la machine à licencier, celle-ci monte une cabale sur son dos:

NON il n'a pas agressé physiquement ou verbalement le responsable de l'accueil !

Grégory GALAN, est passé devant la direction, le lundi 9 mars à 15h00, il a été accompagné par une centaine de camarades pour le soutenir dans cette épreuve.

Un CE Extra a été convoqué, le 23 mars pour demander aux élus CE de se prononcer concernant la demande de la direction de licencier notre camarade Greg.

Résultat des votes :

Contre : 3 (2CGT 1FO) **Abstention** : 1 (1FO)

Pour : 5 (2 CGC - 3 CFTC)

La CFTC et la CGC avaient demandé le licenciement !

Ce lundi 20 avril à 14h, il est convoqué à l'inspection du travail, c'est la suite logique de la procédure. Greg expliquera de quel coup monté ignoble, il est victime.

LUNDI 20 AVRIL : La CGT vous appelle à cesser le travail 1h minimum:
Pour accompagner notre camarade Grégory lors de son entretien à l'inspection



**du travail à 14h et pour protester contre
l'aggravation de la politique de sanctions et**

des conditions de travail.

